



Des internautes dans le même cas ?

Par **redachouchou**, le **02/06/2017** à **00:19**

Bonjour,

En fait, j'ai déposé mon dossier de regroupement familial depuis 13/04/2016 et j'attends toujours la réponse ça fait 14 mois et je voudrais savoir qu'est-ce que j'attends encore ? Je ne comprends rien, je suis hyper stressé, est-ce qu'il y a des gens qui sont dans le même cas ? svp.

Merci.

Par **amajuris**, le **02/06/2017** à **11:29**

Bonjour,

remplissez-vous les conditions de ressources et de logement exigés pour votre regroupement familial ?

en principe, l'absence de réponse de l'administration dans les 6 mois équivaut à un refus.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166>

salutations